



Ligue d'Aquitaine

**COMITE DES LANDES**

Siège Social : "La Gare" – 40140 SOUSTONS

☎ : 05-58-41-25-78 - E-mail : [cd40@petanque.fr](mailto:cd40@petanque.fr)

<http://www.cd40-petanque.fr/accueil.html>



## **COMITE DIRECTEUR DE PETANQUE DES LANDES**

*CR 2017 04 - Réunion – 07 avril 2017 - Soustons*

**Membres présents** : Christophe BARTHE, Jean-Pierre BECHERIC, Véronique CAPDEVILLE, Alain CLAVE, Virginie DARRIGADE, Pascal DESCOUENS, Olivier CAILLEAUX, Philippe LENDRE, Jean-Paul LABORDE, Jacques LACAVE, Jean-Jacques LAGIERE, Jacky LAPLACE, Georges LOBY, Bernard NASSIET, Jean-Marie RABA, Josiane SAUBESTY, Philippe DEFICIS, Christian OLIVAN,

**Invité** : Vincent DARRIGADE (Secrétaire administratif du CD40)

**Membres excusés** : Patricia DUCOURNAU

Jacques LACAVE (Président du CD40) ouvre la séance à 18h30.

Rapporteur de séance : Jean-Jacques LAGIERE

### **ORDRE DU JOUR**

#### **❖ COMPTE RENDU REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL DU 24/02/2017**

Aucune demande de rectifications, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

#### **❖ CHAMPIONNATS AQUITAINE LIT et MIXE**

Jacques LACAVE dresse un tableau récapitulatif des réservations pour les repas et hébergements nécessaires pour l'accueil des délégués du comité.

Arbitres : 8 arbitres seront prévus – Josiane SAUBESTY doit établir la liste finale.

7 arbitres seront proposés par le CD40. La liste définitive devra être déposée avant le 24 avril

Préparatifs : Christophe BARTHE disponible les après midi

## ❖ CHAMPIONNATS AQUITAINE MARSAC SUR L'ISLE

Vendredi 28 – Arrivée de tous les délégués du CD40.

Point sur l'habillement CD40 : Les tenues complètes seront disponibles à partir de la semaine prochaine. Il est demandé aux membres du CD40 de passer très rapidement chez Vêt Club à Dax, notre fournisseur, afin d'effectuer les dernières retouches.

Planning des tenues : couleur des chemises pour Marsac sur L'Isle

- Samedi – blanc
- Dimanche – bleu
- Lundi – blanc

## ❖ CHAMPIONNATS DE France à SOUSTONS

Les VIGNERONS LANDAIS sont envisagés pour devenir un des sponsors des journées.

## ❖ EFFECTIFS DES LICENCIÉS

L'objectif de fin d'année, soit 4000 licenciés, sera vraisemblablement atteint.

## ❖ PARTICIPATION AUX JOURNEES QUALIFICATIVES

Il faut noter une très nette progression de la participation aux journées qualificatives. Plus de 15000 € de recettes, soit une augmentation de plus de 20%.

Problème de calendrier avec des journées très pluvieuses, et obligation de faire jouer les parties.

Solution proposée : organiser à Soustons dans le boulodrome couvert

Cette solution ne présente pas que des avantages, car le travail de préparation reste toujours à effectuer par le club de Soustons. De plus, les clubs demandeurs d'organisation ne sont pas toujours disposés à transférer leurs structures (bar, boissons, planchas, ...) vers Soustons.

Autre inconvénient : comment justifier les demandes d'aménagement de sites et locaux auprès des municipalités pour les clubs, si la majorité des compétitions sont géographiquement déportées ?

Autre solution : Décaler les dates des championnats de France et Ligue dans le temps pour attendre des météo plus favorables. Il nous faut attendre les directives de la Nouvelle Région ainsi que celle de la Fédération, car, en matière de calendrier sportif, de nombreux changements sont annoncés.

Jacky LAPLACE signale qu'il faut être très vigilant sur l'affectation des premières qualifications de février, ceci afin d'éviter des problèmes d'éclairage en fin de compétition.

Il est rappelé la nécessité de créer dans chaque district une commission des terrains qui aura en charge de prévoir de bonnes conditions de jeu.

Pour les qualifications en Provençal, le début des parties peut être envisagé dès le samedi matin. Ceci devra être discuté par les commissions sportives.

## ❖ **INFORMATIONS FEDERATION**

Jacques LACAVE effectue une présentation des informations fédérales.

- Projet fédéral pour 2019 : Calendrier unique pour toutes les qualifications et championnats régionaux
- Nouvelle Aquitaine : dissolution le 8 mai au matin / Elections le 8 mai avec une assemblée constitutive
- Emploi salarié au CD40

Le contrat, de type CDD, de secrétaire de Vincent DARRIGADE s'achève le 31 mai 2017. Il est fait une proposition de contrat de type CDI à ce dernier qui l'accepte. Le Comité vote à l'unanimité la validation de la création d'un contrat à durée indéterminée pour Vincent DARRIGADE.

Il est rappelé qu'il y a obligation, pour un employeur, de proposer une mutuelle à ses salariés. Le CD40 doit se rapprocher de SPORTLANDES pour la mise en place de cette formalité administrative.

De plus, des renseignements seront pris auprès de la Fédération

- Assurances et garanties complémentaires pour les bénévoles : Christian OLIVAN contacte un assureur pour obtenir des informations

## ❖ **QUESTIONS DIVERSES**

- FRAIS DE DEPLACEMENT

Pour le remboursement des frais d'arbitrage, ces derniers seront calculés depuis le domicile de l'arbitre au lieu d'arbitrage.

Il est décidé que les arbitres stagiaires seront indemnisés au même titre et dans les mêmes conditions que les arbitres départementaux.

Frais des délégués : il est décidé de rembourser les frais de déplacement, au tarif unique de 0,20 € par kilomètre sur la distance séparant le domicile du lieu de compétition, pour les personnels suivants :

- Délégués aux championnats

- Graphiqueurs

Le covoiturage est fortement conseillé.

Un imprimé sera préparé par le service administratif pour le relevé de ces frais

Ces frais seront mis en application dès le début du mois d'avril 2017.

Ces frais devront être réglés par l'organisme organisateur (CD40 ou district) et par les clubs pour les régionaux.

- DISCIPLINE

Une demande de remise de peine a été demandée par M. Paul PHILIPOT. Après une mise aux voix, cette demande est refusée.

Philippe COLHEO, pour insulte à arbitre, a écopé d'une sanction de 2 mois fermes et 2 mois supplémentaires. Jacques LACAVE, au nom du Comité, déposera un appel qui sera examiné le 6 mai par la Ligue d'Aquitaine.

Remarque de Jean-Pierre BECHERIC : il est inadmissible de voir des joueurs susceptibles d'être suspendus très prochainement, car sous le coup d'un rapport disciplinaire, puissent participer aux qualifications. Il justifie sa position mettant en exergue les cas des joueurs éliminés dans les qualifications par des joueurs qui n'auront plus la possibilité de participer en fonction de la sanction attendue rapidement.

Il aurait souhaité une suppression de licence à titre conservatoire.

Prochaine réunion Commission France - 07 juin 2017 – 15h30

Prochaine réunion CD40 : 07 juin 2017 – 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée par le Président du CD40, Jacques LACAVE.

*Fait le 10 mai 2017, à Soustons*  
*Le rapporteur de séance*  
**Jean-Jacques LAGIERE**